

**FORMULAIRE D' ENGAGEMENT DE REGROUPEMENT DE LICENCIES
EN COUPE DE FRANCE JEUNES (MINIMES A ESPOIRS) – SAISON 2012/2013**

Conformément à l'article 42 du Règlement Général, pour les épreuves des Coupes de France jeunes, les **regroupements de licenciés sont autorisés entre 2 clubs au plus dans un même département, dont les équipes seniors (du sexe correspondant) évoluent en championnat régional ou départemental**, dont la liste de 12 joueurs maximum est déposée à la ligue visée puis à la CCS à l'engagement par le club support (non modifiable pendant la saison), liste composée **d'au maximum 7 joueurs** de l'un des clubs, liste contrôlée par la CCS après le 1^{er} tour.

N° Département NOM du regroupement
Masculins **Féminins**

Club n°1	Nom (club support)	N° affiliation	Niveau de jeu de l'équipe 1 du club (de sexe correspondant)	Rég	Dép
Club n°2			Niveau de jeu équipe 1 du club (sexe correspondant)		

Les 2 clubs sus-nommés ont décidé de regrouper leurs licenciés de la catégorie :
Espoir **Junior** **Cadet** **Minime**

Liste non modifiable en cours de saison des licenciés regroupés :

N°	Nom, prénom	G S n° 1 (support)	G S n°2	N° de licence
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

<i>Date, signature et cachet du Groupement Sportif support</i>	<i>Date, signature et cachet du Groupement Sportif regroupé</i>	<i>Visa de la Ligue</i>	<i>Visa de la Fédération</i>
--	---	-------------------------	----------------------------------

Formulaire à adresser complété **avant le 24 septembre** à la CCS-FFVB visé par la Ligue Régionale